



%

lignes d'attac

Etat d'urgence climatique décrété !
Des droits fragilisés garantiront-ils
la sécurité ?

Comment sortir l'UE de l'impasse.
Crise migratoire ou crise politique ?

Dossier. Assises d'Attac 2016

numéro 104 janvier 2016

Attac a besoin de vous !

Sortons de l'âge des fossiles

Maxime Combes
Le Seuil, octobre 2015



Europe, l'expérience grecque

Alexis Cukier, Pierre Khalifa (coord.)
Ed. du croquant, novembre 2015



Les naufragés du libre-échange

Attac, LLL, avril 2015



Les désordres du monde donnent naissance à des monstres qui prétendent s'inspirer de la religion pour leurs actes meurtriers. La guerre des civilisations est le récit dans lequel veulent nous enfermer à la fois les terroristes et les tenants des solutions autoritaires. Les luttes sociales et citoyennes sont l'outil essentiel pour sortir de ce piège. C'est pourquoi Attac est : promoteur de la résistance transatlantique contre le TAFTA et les transnationales ; en pointe dans les opérations de réquisitions citoyennes de chaises dans les banques contre l'évasion fiscale ; éclairer des luttes contre la dette illégitime et l'austérité européenne ; au cœur du mouvement pour la justice climatique et pour la transition citoyenne.

En adhérant à Attac très tôt dans l'année, vous nous donnez les moyens d'amplifier ce travail vital. Vous trouverez joint au journal l'appel à cotisation 2016. Il est également possible d'adhérer en ligne sur notre site : <https://france.attac.org/1301>



Attac
association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.
Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques

éditeur de publication
Attac France
directeur de publication
Thomas Coutrot
rédacteur-graphiste
Wilfried Maurin
maquette express
Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction
de ce numéro Bertrand
Abhervé, Geneviève Azam,
Nikolaz Berthomeau, Isabelle
Bourboulon, Hélène Cabioc'h,
Thomas Clerget, Thomas
Coutrot, Jean-Marie Harribey,
Bruno Knez, Eric Le Gall,
Frédéric Lemaire, Dominique
Plihon, Hervé Thomas,
Philippe Wannesson.
Sauf mention contraire,
tous les rédacteurs.trices
sont membres des instances
et commissions d'Attac

couverture
Jean de Peña
collectif à-vif(s)

illustrations
Charlotte Planche

impression
Expressions II Paris
société coopérative ouvrière
de production
10 bis rue Bisson
75020 Paris
imprimé sur papier recyclé



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

abonnement annuel
4 numéros : 20€

dépôt légal à parution
ISSN 1620-8420
CPPAP 0514G81654

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

Nos publications sont disponibles
sur notre site <http://attac.org/V4dc>
ou materiel-militant@attac.org



Geneviève Azam,
Thomas Coutrot,
et Dominique Plihon
porte-parole d'Attac France

Orientations d'Attac : débattre et décider ensemble

La période actuelle se caractérise par une montée des défis. Nous devons faire face à trois risques majeurs qui ne sont pas indépendants : l'explosion des inégalités, le réchauffement climatique et les menaces sur les libertés fondamentales. Dans ce contexte, il est plus nécessaire que jamais de garder notre cap : construire un autre monde solidaire, fondé sur la justice entre les humains et sur le respect des écosystèmes qu'ils habitent. Pour y parvenir, Attac a besoin de préciser et d'adapter les grands axes de sa stratégie. Ce travail doit découler d'un débat entre ses adhérent.e.s et avec celles et ceux qui participent à ses combats.

Un nouveau Conseil d'administration (CA) sera élu en 2016. Il mettra en œuvre les orientations que nous aurons définies ensemble. Pour organiser ce débat, le CA sortant propose de procéder en deux étapes. La première a consisté à élaborer un projet de rapport d'orientation – publié dans ce *Lignes d'Attac* – pour la nouvelle mandature 2016-2019. La deuxième étape, qui s'ouvre à partir de maintenant, est celle du débat collectif au sein d'Attac : chaque adhérent.e ou groupe d'adhérent.e.s peut proposer des amendements à ce projet de rapport. Ces amendements feront l'objet d'un débat lors des Assises qui se tiendront à Lille, les 30 et 31 janvier 2016. Un groupe de travail, composé majoritairement d'adhérent.e.s tiré.e.s au sort, décidera quels amendements seront présentés au vote lors de l'Assemblée générale électorale de mai.

Le projet d'orientation qui vous est soumis propose d'organiser la stratégie d'Attac autour de trois lignes de force. En premier lieu, amplifier notre engagement dans une résistance multiforme pour rompre avec le néolibéralisme et le capitalisme afin de promouvoir une véritable régénération des sociétés et de la nature. Le second axe de notre stratégie est l'engagement actif dans des expériences de transition et des alternatives locales et systémiques qui jettent les bases de la société que nous voulons. Enfin, face aux menaces pesant sur la démocratie et la nature, pour répondre aux politiques et aux projets illégitimes qui nous sont imposés, nous proposons de recourir à des actions de désobéissance civile, déterminées et non violentes.

Ces lignes de force stratégiques s'appliqueront à tous les domaines de l'engagement d'Attac : la finance, la transition écologique et sociale, les accords de libre-échange, les multinationales, le néolibéralisme, la démocratie, l'égalité entre toutes et tous... Participons nombreuses et nombreux à la réflexion et au débat sur les orientations d'Attac !

Nous avons décrété l'état d'urgence climatique

Les terribles attentats du 13 novembre appelaient évidemment une forte réaction policière et un renforcement des mesures de sécurité tant que tous les auteurs n'avaient pas été neutralisés. Mais ils ne justifient certainement pas le "tournant sécuritaire" pris par François Hollande et applaudi par les droites. L'interdiction des marches pour le climat du 29 novembre, partout en France, a manifesté la volonté du gouvernement de prolonger la sidération de la société française et d'entraver sa capacité d'expression autonome. Ces manifestations revêtaient un caractère historique pour l'avenir de la planète, et voulaient mettre l'humanité en état d'urgence climatique. Mais en France, la société est muselée et l'état d'urgence sécuritaire est prolongé de 3 mois, sans aucune perspective de sortie.

Les marches pour le climat ont été interdites pour éviter "tout risque supplémentaire"... A-t-on déjà oublié que, quatre jours à peine après le 7 janvier, des millions de manifestants ont défilé dans toute la France sans aucun incident ? Et comment qualifier autrement que de ridicules et dérisoires les entraves mises par la police à la circulation du convoi de Notre-Dame-des-Landes vers Paris ? On annonce le bricolage hâtif d'une réforme constitutionnelle qui banalisera l'état d'urgence. En prévoyant la possibilité de déchoir de leur nationalité les Français binationaux (à la différence des Français non binationaux), ne voit-on pas qu'on désignera globalement ces derniers comme des traîtres potentiels, comme c'est clairement l'intention du Front national qui porte cette proposition depuis de nombreuses années ?

Face au danger d'une démocratie mise en veilleuse et d'un basculement dans un régime d'exception permanent, la société civile doit très vite se rassembler pour stopper cette dérive, comme elle a commencé à le faire avec l'appel "Nous ne céderons pas", initié par la Ligue des droits de l'homme.

© Jean de Peña, collectif à-vifs(s)



En déclarant la "guerre contre le terrorisme" jusqu'à son "éradication", en intensifiant les interventions en Syrie, F. Hollande utilise les mêmes mots et s'enfonce dans les mêmes impasses que G. W. Bush en son temps. Il ajoute au "pacte de stabilité" qui nous plongeait dans la déflation un "pacte de sécurité" qui nous plonge dans la guerre. Nos dirigeants n'ont-ils tiré aucune leçon du terrible bilan de la riposte de l'administration américaine après le 11 septembre 2001 ? Quinze ans après, avec Al Qaïda, Daesh, Aqmi ou encore Boko Haram, qui peut nier que le terrorisme djihadiste soit plus virulent que jamais ? Les ripostes militaires et les interventions extérieures, si elles peuvent temporairement affaiblir l'un ou l'autre de ces acteurs de la terreur, ne font que nourrir le terreau sur lequel ils prospèrent et augmenter leurs forces futures.

Selon F. Hollande, cette guerre durera jusqu'à la "destruction du terrorisme" et "l'éradication des individus et groupes responsables de tels actes". Ne nous y trompons pas : c'est donc un état d'urgence permanent qui s'ouvre aujourd'hui. Attac sera de toutes les initiatives visant à refuser l'état de guerre et à défendre les libertés démocratiques, à commencer par la liberté de rassemblement et de manifestation. La marche pour le climat aurait pu être notre réponse aux terroristes : vous rêvez de tuer et de mourir, nous voulons la justice sociale et préserver la vie sur cette Terre que nous avons en partage. Nous n'avons donc pas accepté d'être muselés ; nous avons su imposer notre solidarité sous la forme des chaînes humaines en hommage aux victimes du terrorisme et du changement climatique. Malgré les interdictions et la répression, nous avons trouvé ensemble les moyens de signifier au monde entier : contre les "ennemis complémentaires"¹ que sont le terrorisme et le militarisme, nous portons les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité avec les êtres humains et la nature. Nous ne nous plierons pas à la destruction de la démocratie. Nous construisons le grand mouvement pour la justice climatique qui seul pourra sortir l'humanité de sa spirale suicidaire.

Thomas Coutrot

¹ Ce ne sont pas le bien et le mal qui s'affrontent, mais deux ennemis complémentaires (Germaine Tillon, *Deux ennemis complémentaires : guerre d'Algérie*, Tirésias, 2005)

Etat d'urgence et projet de révision constitutionnelle des droits fragilisés garantiront-ils la sécurité ?

Au vu de l'épouvantable carnage du 13 novembre dernier, on comprend que les gens aient besoin d'actes forts. Mais il ne faut pas confondre postures et actes forts. Les décisions prises par le gouvernement, avec l'aval de la quasi-totalité des parlementaires, ne risquent-elles pas de fragiliser nos libertés sans garantir leur efficacité ? Entretien avec Marion Lagaille, secrétaire nationale du Syndicat de la magistrature, et Pierre Tartakowsky, ex-président de la Ligue des droits de l'homme.

Que pensez-vous de la prorogation de l'état d'urgence et du projet de révision constitutionnelle ?

Marion Lagaille : dans l'état d'urgence, les décisions qui affectent la liberté des gens sont prises par l'administration, et non par l'autorité judiciaire. Or, la décision judiciaire est prise en lien avec une infraction, alors qu'une décision administrative ne l'est pas. Et, sur le plan juridique, la décision prise dans le cadre administratif ressort d'une justification globale (l'état d'urgence) et non d'une justification adaptée à chaque situation particulière. La justice administrative est certes une justice, mais elle n'est pas constitutionnellement le gardien des libertés individuelles.

Pierre Tartakowsky : le caractère réellement dramatique de ce qui s'est passé justifie totalement des mesures exceptionnelles, en l'occurrence l'état d'urgence. Mais il faut s'interroger sur la proportionnalité des mesures adoptées. Il y a une première contradiction dans l'exercice qu'on nous impose : on engage un projet de réforme qui appelle un vrai débat et, dans le même temps, on décrète l'état d'urgence, qui interfère avec ce débat. Si l'on veut affronter le terrorisme, il faut faire vivre la démocratie dans toutes ses dimensions. Il faut évidemment la protéger, mais aussi veiller à ce qu'elle ne soit pas déléguée aux seuls pouvoirs publics. Non pas qu'ils ne soient pas légitimes à la défendre, mais tout simplement parce que cela ne suffit pas.

Que peut-on dire de l'efficacité des mesures qui vont être prises ?

ML : je ne suis pas sûre que l'état d'urgence renforce réellement l'efficacité de la lutte contre le terrorisme. Le cadre judiciaire le permet déjà, à condition de mettre le paquet sur les effectifs policiers (soit dit en passant, c'est sous la droite qu'on a réduit les effectifs). Tout ce qui touche à de l'enquête dans le



cadre de la flagrance donne beaucoup de pouvoir et d'efficacité. Les perquisitions de jour comme de nuit existent déjà. Il faut rappeler que la législation antiterroriste repose sur une série de lois, depuis 1986, qui ont été élargies et renforcées en plusieurs étapes, en particulier par la loi antiterroriste du 13 novembre 2014 et la loi renseignement de juillet 2015.

PT : La France dispose déjà d'un appareil de lois sécuritaires et répressives considérable qui peut permettre de faire tout ce qu'on veut comme on veut. Rappelons qu'on nous a "vendu" la loi sur le renseignement en disant qu'il s'agissait de légaliser les pratiques existantes. Par ailleurs, au surlendemain des attaques, on crée 5 000 postes supplémentaires de police et de justice, ce qui signifie clairement qu'ils étaient déficitaires. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait avant ? Et pourquoi s'arrête-t-on à la sécurité ? Il faudrait en créer aussi dans l'éducation nationale, dans la prévention judiciaire de la jeunesse, dans la revitalisation de territoires déficitaires du point de vue social.

Peut-on dire qu'il y a suspension de l'Etat de droit ?

ML : sur le plan formel de la hiérarchie des normes, on ne peut pas dire cela. Mais l'Etat de droit, c'est aussi l'équilibre institutionnel et la soumission aux principes de la Cour européenne des droits de l'homme. Il existe d'ailleurs un arrêt de la Cour européenne, l'arrêt Klass du 6 septembre 1978, qui nous dit : "il ne faut pas saper les fondements de la démocratie au motif de la défendre. Ils [les Etats] ne sauraient prendre, au nom de la lutte contre l'espionnage et le terrorisme, n'importe quelle mesure jugée par eux appropriée." Mais ce qui me gêne avant tout, c'est cette idée sous-jacente que l'Etat de droit est forcément impuissant et qu'il faudrait en sortir pour assurer la sécurité. Je pense que c'est une idée dangereuse.

PT : l'Etat de droit n'est pas aboli par un "Etat d'urgence", qui en est un des avatars. Cet état d'urgence ne suspend pas la liberté de la presse, ni les partis politiques, ni l'égalité des citoyens devant la loi ; sauf en ce qui concerne la déchéance de nationalité, un projet porté depuis longtemps par la droite extrême et l'extrême droite, qui est porteur d'une charge xénophobe dangereuse. Toutefois, si ces mesures liberticides prenaient une dimension constitutionnelle, ce serait extrêmement dangereux pour la citoyenneté et également contre-productif vis-à-vis du terrorisme. Pour aujourd'hui comme pour demain.

Propos recueillis par Isabelle Bourboulon

Altersommet

les mouvements sociaux poussent toujours pour une autre Europe

Malgré l'onde de choc créée par la défaite de Syriza, les mouvements sociaux réunis pour l'altersommet, en marge du Conseil européen de Bruxelles de mi-octobre, ont réaffirmé leur volonté de construire de nouvelles convergences en faveur d'une autre Europe.

De l'aveu même des organisateurs, la mobilisation fut décevante. Pour accueillir les Euromarches, parties quinze jours plus tôt de Cadix, dans le sud de l'Espagne, environ 1 500 personnes s'étaient donné rendez-vous à Bruxelles, le jeudi 15 octobre, en marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE). Planifié après l'accession au pouvoir de Syriza, qu'il devait appuyer dans sa lutte contre l'austérité et la dette, le rassemblement, organisé sur trois jours, a pâti de la défaite politique du gouvernement grec, contraint durant l'été à renoncer à ses engagements pour signer un troisième memorandum.

Mais pour la centaine de marcheurs espagnols, à l'origine du rassemblement et rejointe par les délégations de dix autres pays de l'UE, la construction d'une Europe solidaire et démocratique reste, plus que jamais, une nécessité. Principaux mots d'ordre du rassemblement : construire une alternative à l'austérité, lutter contre les traités de libre-échange négociés par l'UE avec les pays d'Amérique du Nord. Le potentiel de mobilisation existe, les points de convergence aussi. Le 10 octobre, 250 000 personnes défilent dans les rues de Berlin contre le TAFTA et le CETA. Quelques jours plus tôt, 100 000 manifestant.e.s, mobilisés par les syndicats, battent le pavé bruxellois contre les politiques d'austérité du gouvernement Michel.

Repli sur les luttes nationales

Mais au delà des luttes nationales, la radicalisation des politiques de l'UE a porté un coup aux mobilisations considérant l'Europe comme un possible horizon d'émancipation. En position stratégique au sein du mouvement social, mais très divisés,

les grands syndicats sont repliés sur les enjeux politiques nationaux. Dans les rues de Bruxelles, point de trace de la CGT, de la CGIL italienne, ou de l'UGT espagnole, tandis que la Confédération européenne des syndicats (CES), traversée des mêmes clivages que l'UE, échoue à porter une alternative. En Belgique, la Centrale nationale des employés (CNE) et certaines branches de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) tentent cependant de construire les convergences les plus larges possibles. "Les batailles sectorielles sont vouées à l'échec", estime le secrétaire général de la CNE, Felipe Van Keirsbilck. Syndicats, mouvements paysans, ONG – comme le CADTM ou le Corporate Europe Observatory, CEO – étudiants et activistes belges ont formé, fin 2012, l'Alliance D19-20, "contre l'austérité et les traités de libre-échanges et pour une souveraineté alimentaire et démocratique".

Du Forum social européen à l'Altersummit

A l'échelon européen, la tâche de décloisonner les luttes revient maintenant au réseau Altersummit, héritier du Forum social européen (FSE), dont la dernière édition s'est tenue à l'été 2010 à Istanbul. Composé d'organisations issues d'une vingtaine de pays, l'Altersummit a présenté un *Manifeste des peuples* à l'occasion de sa première réunion, en juin 2013 à Athènes. C'est autour de ces réseaux, dont le centre de gravité est situé entre Europe du centre (France, Belgique) et Europe du sud, que les mouvements européens tentent d'impulser leur recomposition.

Malgré la faible mobilisation du premier jour à Bruxelles, le 15 octobre, pour accueillir les Euromarches et encercler les bâtiments du sommet européen, les actions de désobéissance menées l'après-midi, ainsi que la manifestation jeune et colorée de la journée du 17 octobre, pour clore le sommet, ont montré que le mouvement social n'a pas rendu les armes. Les militant.e.s et citoyen.ne.s mobilisé.e.s à Bruxelles sont plus que jamais déterminé.e.s à changer l'ordre des choses.

Renforcer la dynamique

L'énergie déployée par les manifestant.e.s, entre les façades impériales et les bâtiments d'affaires, a sonné comme une volonté de réappropriation des rues de la capitale belge et européenne. Et au delà, d'un destin collectif que le projet néolibéral voudrait confisquer.

Pedro Arrojo, le porte-parole de la marche européenne venue d'Espagne, a conclu par un appel à renforcer la dynamique européenne, et a donné rendez-vous pour 2016. "On est dans un temps faible de mobilisation. Mais les mouvements en Allemagne et en Belgique montrent que les lignes peuvent bouger. Pour l'an prochain, nous voulons préparer, dès maintenant et de la manière la plus large possible, un cahier de doléances pour une autre Europe. Après la Grèce, on a l'impression que l'avenir est bloqué. Mais une Europe solidaire et démocratique est possible, tout simplement parce qu'elle est plus que jamais nécessaire."

Thomas Clerget, journaliste

Un reportage grand format sur l'Altersommet de Bruxelles est publié dans le numéro d'hiver du magazine *Regards*, actuellement dans les kiosques.

quelles réponses politiques pour sortir l'Union européenne de l'impasse ?

L'année 2015 a été marquée par deux séries d'événements qui sont des négations de la démocratie. D'abord, en janvier et novembre, la violence à l'état brut a explosé dans une série d'attentats sanglants à Paris, directement ciblés sur les symboles de la démocratie : le droit de s'exprimer, le droit de penser, le droit de ne pas s'aliéner dans une quelconque croyance, bref le droit de vivre. Dans l'intervalle, s'est déroulée la mise à bas de l'expression démocratique du peuple grec, sommé d'avaloir une overdose d'austérité sous peine d'étranglement financier. Et, comme si cela ne suffisait pas, le chaos géopolitique au Moyen-Orient, dont les Etats occidentaux sont largement responsables, a engendré des migrations de populations fuyant la guerre, croyant trouver refuge en Europe, cette belle Europe tant vantée pour son prétendu modèle social, mais qui se découvre, dans le meilleur des cas, réticente pour accueillir les victimes du chaos, et, au pire, carrément hostile, voire haineuse à leur égard.

La revue *Les Possibles* consacre son numéro de l'automne aux questions stratégiques nées de la mise sous tutelle de la Grèce par les dirigeants européens. Pourquoi cet échec ? Y avait-il une autre voie qui n'a pas été explorée ? Sinon, comment en penser et en inventer une ? Par exemple, comment desserrer la tenaille de l'euro, qui, si on le garde, prive les peuples de toute marge de manœuvre, et qui, si on le quitte, fait courir le risque d'une dégradation supplémentaire à court terme ? Y a-t-il possibilité de créer une monnaie complémentaire, transformant ainsi l'euro monnaie unique en monnaie commune pour les échanges extérieurs ? Quel mode de développement construire ? Plus généralement, comment repenser en termes nouveaux l'émancipation humaine dans un contexte de délabrement social et culturel créé par la crise capitaliste ? La revue publie une vingtaine de textes proposant des analyses dont le point commun est de montrer que les problèmes appellent avant tout des réponses politiques. La revue complète le dossier, présenté dans l'éditorial sous le titre "Le plan B n'est pas un plan sur la comète", par des contributions au débat sur la Sécurité sociale, les retraites complémentaires, et, à l'approche de la COP21, sur l'illusion d'un prix du carbone unique dans le monde. Pour finir, le passage en revue de la littérature internationale donne maints autres exemples d'illusions entretenues par les institutions.

Jean-Marie Harribey

Les Possibles, No.8, automne 2015
<https://attac.org/l/possibles8>

les Attac d'Europe en réflexion stratégique

L'espoir soulevé par l'élection du gouvernement Syriza, puis le choc provoqué par sa reddition, ont inauguré une période de réflexion stratégique pour les mouvements sociaux européens.

Au cours de ce qu'il convient d'appeler le "printemps d'Athènes", la mobilisation des mouvements sociaux pour une solidarité avec le peuple grec et pour une alternative à l'austérité en Europe s'est révélée d'un niveau insuffisant. On pouvait certes constater fin juin une montée des mobilisations, mais les événements de juillet l'ont stoppée. Le projet des Euromarchés d'octobre, construit avant le 13 juillet à partir des mouvements espagnols, a souffert de la démobilisation subjective qu'a provoquée la défaite grecque.

Certes des mobilisations importantes se déroulent au niveau national. En Allemagne, la mobilisation contre le TAFTA à Berlin, le 10 octobre, a été un immense succès. En Belgique ont lieu d'immenses manifestations contre l'austérité. En Italie, l'attention était portée sur les mobilisations pour les migrants. En France, la mobilisation pour la COP21 s'annonçait historique avant le choc des attentats et de l'état d'urgence... Mais ces luttes ne sont pas suffisamment en dialogue et en interaction pour pouvoir construire un rapport de force et peser au plan européen.

Après cette séquence difficile marquée par l'échec de Syriza, suivie à l'été de la crise migratoire et à l'automne du choc des attentats, les réseaux militants européens ouvrent une phase de bilan et de réflexion. Les Attac d'Europe ont tenu un séminaire de débat stratégique du 20 au 22 octobre : ils ont convenu de la nécessité d'élaborer un nouveau texte commun, tirant le bilan de l'expérience grecque et posant la question des ruptures nécessaires avec l'Union européenne. Les inévitables rebondissements de la crise européenne – partant de la Grèce ou d'ailleurs – fourniront sans doute la matière à un rebond du débat et des mobilisations dans les mois à venir : il est décisif que ces débats ne mènent pas à des replis sur soi mais à la construction de réelles solidarités de luttes transnationales.

Thomas Coutrot

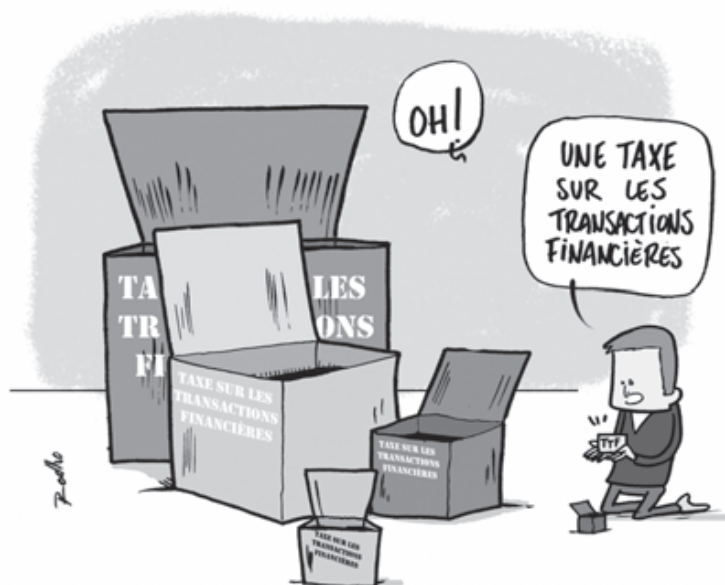
La TTF entre avancées et renoncements

La taxe sur les transactions financières (TTF), mesure fondatrice d'Attac, est aujourd'hui reprise par ses détracteurs d'hier. Mais dans quelles conditions ? Le 1er août 2012, le nouveau gouvernement socialiste adopte la "TTF française", simple taxe sur les achats d'actions des grandes entreprises. Début 2013, la Commission européenne, longtemps opposée à la TTF, présente un projet de directive instituant une TTF, dans le cadre d'une coopération renforcée entre onze pays de l'Union européenne. Le 5 janvier 2015, François Hollande déclare vouloir une TTF européenne "ambitieuse" avec une base large, mais des taux bas pour ne pas perturber le système financier... L'objectif : abonder le Fonds vert destiné à financer l'adaptation des pays du Sud à la transition énergétique.

Que penser de cet intérêt soudain pour la TTF ? Les crises financière mais aussi climatique sont passées par là ! Les responsables politiques veulent donner des gages à une opinion publique révoltée par les effets dévastateurs de la finance spéculative. Par ailleurs, la crise a aggravé les déficits publics et les gouvernements sont à la recherche de nouvelles ressources fiscales. La TTF française est une mesure purement cosmétique qui se limite aux actions des 105 plus grandes sociétés, sans taxer les produits dérivés et le trading à haute fréquence à caractère hautement spéculatif. En revanche, le projet original de TTF européenne est plus ambitieux pour trois séries de raisons :

1. la TTF proposée concerne l'ensemble des transactions financières, incluant les produits dérivés qui sont des instruments essentiellement spéculatifs ;
2. les taux proposés (0,1 % sur les instruments financiers telles les actions et 0,01 % sur les produits dérivés) sont assez élevés pour freiner la spéculation ;
3. le mode de prélèvement de la TTF est défini de manière à limiter l'évasion fiscale : ainsi en application du principe d'émission, une action émise dans un des pays de la zone TTF sera taxée, même si elle est échangée à Hong Kong. Au total, si elle était appliquée, la TTF européenne permettrait de collecter 35 milliards d'euros.

Attac a décidé de soutenir le projet de TTF européenne, car il constitue une réelle avancée, en dépit de ses limites dont la plus importante est d'exclure la taxation des opérations de change, ce qui était l'objet initial de la taxe Tobin. Attac demande que soient taxées les opérations de change et que les taux appliqués soient plus élevés : un taux de 0,05 % au lieu de 0,01 % sur les dérivés réduirait de 90 % le volume de ces transactions. Pour Attac, le rôle de la TTF est d'abord de s'attaquer à la spéculation, avant



de constituer une source de revenus : les montants collectés déclineront à mesure que la bulle spéculative se dégonflera. La TTF ne peut donc constituer qu'une source de financement complémentaire. A ce titre, 50 % des recettes de la TTF pourraient être utilisées pour engager la transition sociale et écologique en Europe ; et les autres 50 % réparties entre l'aide au développement des pays pauvres et l'adaptation pour la lutte contre le changement climatique des pays du Sud.

Attac s'est organisée en réseau avec quelques ONG, tels Oxfam, le CCFD, le Collectif Roosevelt, pour maintenir la pression sur le gouvernement français. Ce dernier a en effet une position ambiguë, notamment sur les produits dérivés, sous la pression des banques françaises, leaders mondiaux pour ces opérations. Cette pression semble avoir donné quelques résultats. Un amendement au projet de loi de finance 2016, accepté par le gouvernement, inclut désormais la taxation des opérations intra-day à la bourse de Paris dans la TTF française, ce qui est un premier pas vers la taxation du trading à haute fréquence. Par ailleurs, dans le cadre des négociations sur la TTF européenne, le gouvernement français semble avoir accepté le principe d'une taxation des produits dérivés, mais ce sera sans doute avec des taux très bas...

Les ministres européens de l'économie et des finances ont adopté le 8 décembre le principe d'une TTF européenne. Mais il s'agit d'une déclaration vague comportant de nombreuses exemptions. Nous devons rester mobilisés pour obtenir une véritable TTF.

Dominique Plihon



Les marches européennes contre l'austérité

Entretien avec Pedro Arrojo, économiste, membre d'Attac Espagne

Les marches européennes contre l'austérité, Oxi! Basta! Enough! Construisons une autre Europe, ont convergé à Bruxelles à l'occasion du sommet européen de mi-octobre. Quelles ont été les motivations des mouvements espagnols pour initier cette mobilisation et la proposer au réseau Altersommet ?

Lorsque nous avons soulevé le projet des marches européennes, en février, on s'attendait à un contexte européen très détérioré, politiquement et socialement, et on envisageait un châtement sévère de la part de la Troïka contre le courage politique des Grecs, tout en visant les prochaines élections en Espagne. Dans ce contexte, nous avons lancé la proposition des marches européennes comme une action qui cherchait à fédérer les luttes de résistance contre les politiques d'austérité, ainsi que les réactions contre le TAFTA, pour finalement joindre la solidarité avec le peuple grec. Bien que nous étions conscients qu'une initiative de ce genre avait besoin d'un an, au moins, pour s'organiser correctement, nous avons forcé les délais sous l'urgence de la situation en Grèce. A cette époque, le réseau Altersommet faisait des appels à la solidarité avec la Grèce, mais il n'y avait encore aucune proposition pratique significative.

En Belgique, en lien avec l'Alliance D19-20 et les syndicats, on a ajusté les dates pour rejoindre Bruxelles le 15 octobre, de façon à coïncider avec le sommet de l'Union européenne. Sur cette base, on a finalement proposé, avec Attac (France, Grèce, Allemagne et Espagne), les trois journées des 15, 16 et 17 octobre, à Bruxelles, pour finir avec la manifestation du 17. Je pense que ce projet a aidé à revitaliser l'activité de l'Altersommet, qui a pris la responsabilité de l'organisation des trois journées, alors que nous avons pris celle des marches européennes, avec leur soutien.

Le réseau Altersommet s'est réuni à Paris les 30 novembre et 1er décembre. Quel a été le bilan collectif des marches européennes ?

Ça a été un bilan pour le moins mitigé. On doit d'abord noter qu'une cinquantaine de personnes étaient présentes, représentant quelques grands réseaux européens – Attac d'Europe, TransNational Institute, Transform, Réseau européen contre la privatisation de la santé, Blockupy – ainsi qu'une vingtaine d'organisations actives dans différents pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Irlande. Cette participation montre que l'Altersommet reste un lieu d'échanges utile.

Concernant les marches européennes, il est reconnu que des initiatives de ce type sont nécessaires pour établir des liens entre les mobilisations locales et la construction de convergences européennes. Toutefois, au-delà du principe, il doit être reconnu que les mobilisations concrètes autour de cette initiative n'ont pas permis d'établir ces liens... Les causes sont nombreuses : la situation du mouvement social dans de nombreux pays européens, la perte d'espoir après la reddition du gouvernement grec, la difficulté de la prise en compte de la dimension européenne des luttes, le manque de temps pour mettre en œuvre le projet, des objectifs trop généraux, avec pour corollaire l'absence de cibles concrètes...

Les organisations de l'Altersommet s'accordent pour donner une suite aux marches européennes, par exemple à l'horizon de l'automne 2016, sans reproduire ce qui a été fait : comment établir les liens entre les mobilisations locales et la construction de mobilisations européennes ? Quelles cibles concrètes choisir, quels mots d'ordre clairs adopter ?

Quelles sont les perspectives pour l'Altersommet dans les prochains mois ?

L'une des questions pour l'Altersommet est de définir sa spécificité, sachant que sur les différentes thématiques, il y a souvent déjà des collectifs locaux, nationaux et des réseaux européens qui sont actifs. De ce constat, il découle que le travail de l'Altersommet consiste principalement dans la mise en contact des mobilisations entre elles, afin notamment de créer des passerelles entre les mobilisations locales et les décisions européennes. Pour le moment, l'Altersommet doit travailler à renforcer les initiatives, voire en créer, comme dans le cas des marches européennes.

Les engagements à court terme de l'Altersommet se situent dans ce cadre : appel à la journée de mobilisation du 18 décembre sur les migrants, soutien à l'appel européen de syndicalistes grecs pour le rétablissement des conventions collectives en Grèce (avec appel à des initiatives devant les ambassades grecques fin janvier), soutien à la réunion du réseau européen des Eurocités contre le TAFTA à Bruxelles les 22 et 23 février (avec rencontre le 21 février entre l'Altersommet et certains maires), soutien à l'action du réseau européen santé à Bruxelles le 7 avril.

Propos recueillis par Nikolaz Berthomeau

Terrorisme et paradis fiscaux et judiciaires il faut décréter “l'état d'urgence financière”

Le gouvernement français a fait voter l'état d'urgence pour une durée de trois mois afin, est-il dit, d'assurer la sécurité des Français. Toutes les mesures décidées sont de nature policière et administrative et ont pour objectif d'accroître la surveillance de la population, dans le but affiché de traquer les terroristes. Mais aucune mesure financière n'a été prise pour gêner le fonctionnement du système financier et des banques. On sait par exemple que les tueurs du 13 novembre ont utilisé des cartes prépayées, émises sans vérification d'identité. On s'est également aperçu que des sites Internet de financement participatif ont pu être utilisés en Europe pour permettre aux terroristes de lever des fonds. De son côté, Daesch a mis en lieu sûr, dans les paradis fiscaux et judiciaires, le trésor de guerre – estimé à 2 260 milliards d'euros – qu'il a accumulé en prélevant l'impôt révolutionnaire et en exploitant des ressources pétrolières dans les territoires occupés en Irak et en Syrie.

Il est devenu nécessaire de décréter l'état d'urgence financière et de s'attaquer frontalement à toutes les techniques et aux réseaux financiers internationaux qui permettent de cacher l'argent du terrorisme. L'Union européenne vient d'élaborer une directive introduisant de nouvelles réglementations contre le blanchiment de l'argent. Il s'agit d'une avancée majeure, car les personnes et les sociétés ne pourront plus se cacher derrière d'obscurs noms de propriétaires. Cette directive n'a toujours pas été transposée dans la loi française, alors que notre ministre des Finances, Michel Sapin, reconnaît pourtant que “les terroristes cherchent à échapper à toute forme de traçabilité”.



S'il était cohérent, le gouvernement transposerait immédiatement cette directive, en adoptant des registres intégralement publics des bénéficiaires réels, ce qui permettrait d'instaurer la transparence en matière de sociétés écrans, *trusts*, *holdings* et autres techniques mises en place par les banques via les paradis fiscaux et judiciaires.

Monsieur Sapin, décrétez l'état d'urgence financière, prenez les mesures qui s'imposent pour assurer notre sécurité financière, pour traquer l'évasion fiscale et le financement du terrorisme.

Rejoignez-nous dans notre lutte contre “les requins de la finance”, notamment contre *BNP Paribas*, avec ses 170 filiales implantées dans les paradis fiscaux !

Bruno Knez et Dominique Plihon



© Jean-Paul Duarte, collectif à-vif(s)

université d'été 2016 : des utopies aux alternatives, agissons ensemble !

Après le succès de l'édition 2015 à Marseille, notre Université d'été 2016 prendra ses quartiers à Besançon, du 5 au 9 juillet.

Intitulée "des utopies aux alternatives, agissons ensemble !", elle bousculera plusieurs habitudes. De calendrier d'abord, puisqu'il n'aura pas échappé aux habitué.e.s de cet important rendez-vous de l'association qu'elle se tiendra plus tôt dans l'été, afin notamment de permettre de préparer ensemble le Forum social mondial 2016, qui aura lieu du 9 au 14 août à Montréal. Et de format surtout, car cette Université d'été sera co-construite avec l'Université d'été de la solidarité internationale (UESI). L'UESI est organisée tous les deux ans par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) et ses partenaires, dont plusieurs sont également membres fondateurs d'Attac. Certains d'entre nous sont déjà familiers de l'UESI. Ce sera l'occasion pour les autres de découvrir des acteurs de la solidarité internationale et de l'éducation au développement, d'échanger sur des problématiques d'intérêt commun (climat, migrations, échéances internationales, libre-échange, paradis fiscaux...) et de réfléchir ensemble à nos initiatives et modes d'action. Face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, il est en effet important de mutualiser et de confronter nos analyses et nos pratiques pour nous renforcer. Et que les craintifs soient rassurés, dette et austérité, Europe, transition écologique, finance et banques seront également au programme !

Hélène Cabioc'h

Artisans du Monde en campagne pour le respect des droits

Le réseau Artisans du Monde (AdM) fort de ses 6 000 adhérent.e.s réparti.e.s sur tout le territoire, milite activement pour une économie au service des droits humains, pour un commerce basé sur la justice, l'équité et le respect des droits humains.

Nous sommes opposés aux traités de libéralisation sous quelque forme que ce soit tant qu'ils resteront des instruments pilotés par les intérêts des multinationales aux dépens des droits primaires des populations (souveraineté alimentaire, indépendance politique, propriété intellectuelle, droits des peuples...). AdM s'est déclaré "Zone Hors TAFTA", et nombreuses de nos associations locales se sont associées à cette démarche.

Dans la continuité, AdM, membre de la Coalition climat 21, a réalisé le film *Changeons le commerce, pas le climat*, qui illustre de façon simple, à travers des témoignages, comment le commerce équitable permet d'agir contre le dérèglement climatique. Ce film, ainsi qu'une nouvelle infographie sur ce thème, sont visibles sur notre site Internet¹.

Début 2016, AdM, au sein du Collectif pour une transition citoyenne, participera à l'implication des exécutifs régionaux dans le pacte pour la Transition. En janvier, nous parlerons de la question palestinienne à travers la vente de produits provenant de nos partenaires en commerce équitable et en lien avec la campagne "BDS" (Boycott, désinvestissement, sanctions). En mars, nous mettrons l'accent sur le travail décent et le salaire vital. Aujourd'hui, des millions de personnes travaillent en effet dans des conditions indignes (travail forcé, heures supplémentaires non payées, conditions de sécurité précaires, etc.), conséquence directe et connue des lois internationales du commerce qui incitent à la compétition mondiale entre les travailleurs, à favoriser la recherche des prix les plus bas et donc des conditions de travail les plus indignes. Le travail décent est l'une des bases fondamentales du commerce équitable.

Les combats d'AdM pour défendre les droits des populations du Sud rejoignent la défense des droits des populations européennes. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons agir ensemble pour promouvoir un monde équitable et solidaire.

Marie-Paule Jammet-Murail et Anne Peissik-Lemery, représentantes d'AdM au Conseil d'administration d'Attac France

¹ <http://www.artisansdumonde.org/item/697-cop21-transition.html> et <http://www.artisansdumonde.org/campagneclimat/>

Crise migratoire ou crise politique ? De quoi ne parle-t-on pas ?

Toutes les migrations n'entrent pas sous l'appellation "crise migratoire". Les ressortissants du Japon, par exemple, peuvent immigrer dans l'Union européenne (UE) sans trop de difficultés, pour étudier ou travailler. Leur nombre est en augmentation. Mais ce n'est pas ce dont on parle. Si on parle de crise migratoire en Roumanie et en Bulgarie, on parle des difficultés causées par l'émigration d'une partie importante de la main d'œuvre. Pour compenser, la Bulgarie facilite l'acquisition de la nationalité bulgare aux minorités bulgares des pays voisins, comme la Macédoine. La Roumanie fait de même avec les roumanophones de République de Moldavie et d'Ukraine. La Pologne est le dernier pays européen en date à avoir procédé à des régularisations importantes de travailleurs sans-papiers, principalement ukrainiens.

Les migrations internes à l'UE ne font plus guère débat après l'élargissement de 2007 et la fin des limitations d'accès au marché du travail pour les Bulgares et Roumains en 2014. Sauf au Royaume-Uni, où le *UK Independence Party* ou UKIP (Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni) fait campagne sur le sujet. Ou alors elles n'apparaissent que sous une forme déplacée et racialisée : la question rome.

Un Soudanais, rencontré à Calais, raconte : *Je suis allé en Libye en 2000. J'y suis resté onze ans, j'avais du travail, je ne pensais pas aller en Europe. En 2011, avec la guerre, j'ai fui en Tunisie. Je suis resté trois ans dans un camp à Choucha. Le HCR m'a reconnu comme réfugié, mais je n'ai pas été réinstallé dans un autre pays, et il n'y avait pas de perspective pour moi en Tunisie. Je suis retourné en Libye pour passer en Europe. Ça fait plusieurs mois que je suis bloqué à Calais. Si j'avais su, je serais allé au Qatar, là j'aurais trouvé du travail.*

L'Europe n'est pas la seule destination pour trouver du travail, ni toujours la plus accessible et attractive. Au Qatar, la population immigrée est plus importante que la population autochtone. En Libye, il y a avait en 2011 entre 1,5 et 2 millions d'immigrés, pour une population d'un peu plus de 6 millions d'habitants. La Libye est un pays peu peuplé, qui tire des revenus importants du pétrole, et qui importe donc de la main d'œuvre. Pour une partie de ces immigrés venant d'Afrique subsaharienne, la Libye est une étape, on y travaille pour payer le passage vers l'Europe. L'Italie, puis maintenant l'UE, rémunèrent donc la Libye pour mettre en place une politique spécifique répulsive à l'encontre des migrants subsahariens.



© Jean-Paul Duarte, collectif à-vif(s)

Objectif : contrôler !

Le gouvernement britannique s'est fixé l'objectif de ramener l'immigration nette en dessous de 100 000 personnes par an. Dans certains domaines (études, travail), il est possible d'établir des quotas, mais certaines migrations correspondent à l'exercice de droits garantis par les conventions internationales, vie privée et familiale, asile. Le gouvernement réduit alors le regroupement familial en mettant des conditions de ressources, et il renforce le contrôle des frontières pour réduire les possibilités de venir demander l'asile. Cette politique, où tout paraît sous contrôle, ne fonctionne pas, et le Royaume-Uni finit l'année avec un solde migratoire triple de l'objectif affiché. De plus, cette politique se traduit par des violations des droits fondamentaux, mais aussi, pour les universités, par un manque à gagner financier et une baisse du rayonnement international, du fait d'une présence moindre d'étudiants étrangers.

L'UE suit une logique similaire, mais il s'agit d'un espace beaucoup plus complexe, l'espace Schengen de libre circulation, qui comprend notamment quatre pays extérieurs à l'UE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse). Inversement, six pays membres de l'UE sont hors de l'espace Schengen (Royaume-Uni et Irlande par choix, Bulgarie, Chypre, Croatie et Roumanie, eux, sont impliqués dans un processus graduel imposé pour rejoindre l'espace Schengen). Par ailleurs, la Croatie dispose d'un statut spécial : ses ressortissants ont pendant une période transitoire un accès limité au marché du travail des autres pays. Cet espace est également fragmenté du fait que les politiques migratoires restent principalement une compétence nationale. Il y a une politique de contrôle de la frontière extérieure de l'espace Schengen, dans laquelle les pays qui souhaitent le rejoindre ont un rôle de glacis. L'ensemble de l'espace Schengen sert lui-même de glacis au Royaume-Uni et à l'Irlande, d'où une situation à Calais similaire à celle des Balkans et des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. L'UE met

en place une politique complexe qui consiste à tenir à distance les immigrants potentiels, en s'appuyant sur les Etats voisins, dans un processus d'externalisation ; à contrôler les frontières extérieures, en utilisant des technologies de plus en plus sophistiquées et de type militaire ; à enfermer et expulser les personnes qui réussissent à franchir les frontières extérieures, ce qui passe notamment par des accords de réadmission avec les pays d'origine ou de transit. En parallèle, chaque Etat détermine sa politique de délivrance de visas et de titres de séjour, c'est-à-dire sa politique d'immigration régulière.

Les réfugiés, au sens de la Convention de Genève et de la directive européenne sur la protection subsidiaire, sont le point faible de ce dispositif de contrôle, puisqu'ils n'ont pas à justifier de la régularité de leur entrée sur le territoire, et qu'ils ont droit à une protection. Le règlement Dublin devait être le cadre réglementaire pour gérer cette question, puisqu'il sert à déterminer l'Etat responsable d'une demande d'asile, qui est généralement le pays d'entrée dans l'espace Schengen, le versement des empreintes digitales dans la base de données Eurodac faisant foi. Mais les pays d'entrée dans l'espace Schengen respectent mal le droit d'asile et/ou offrent des conditions d'accueil et d'intégration insuffisantes. Les pays plus à l'intérieur de l'Europe respectent certes mieux le droit d'asile, mais le règlement Dublin leur permet de renvoyer une partie des demandeurs d'asile vers les pays d'entrée, sachant toutefois que ceux-ci peuvent omettre de verser les empreintes digitales à Eurodac. Dans ce système, une partie des réfugiés accèdent à leurs droits, les autres errent dans l'espace européen, souvent sans papiers.

En plus de cette politique interne de contention de l'accès des réfugiés à leurs droits, une politique d'externalisation est mise en place. L'UE a négocié avec les Etats des Balkans occidentaux la levée de l'obligation de visa de court séjour dans l'espace Schengen pour leurs ressortissants contre la contention des "faux demandeurs d'asile" qui viendraient s'y réfugier : leurs ressortissants peuvent ainsi venir dans l'espace Schengen comme touristes, moins de trois mois (au-delà ils deviennent sans-papiers). Et une politique dissuasive est mise en place avec ces pays pour éviter qu'ils n'accèdent à un titre de séjour comme réfugiés. On demande à ces Etats d'empêcher les personnes qui les fuient de partir. Une politique similaire se met en place avec les Etats riverains de la Méditerranée occidentale et d'Afrique de l'Ouest (processus de Rabat), ainsi qu'avec les Etats riverains de la Méditerranée orientale et d'Afrique de l'Est (processus de Khartoum). Parmi les partenaires de la politique de contention des réfugiés, nous retrouvons des pays en guerre ou des dictatures, comme le Soudan et l'Erythrée.

Les politiques de contrôle portent sur l'accès au territoire et/ou sur l'accès au séjour régulier. Elles incluent la présence sur le territoire de "sans-papiers", en jouant sur les entrées régulières, les entrées irrégulières, l'accès au statut de réfugié, la régularisation de sans-papiers, la fabrication de sans-papiers par la précarisation des titres de séjour.

Actions et réactions

Un million de personnes arrive dans une Union européenne de 500 millions d'habitants : on est loin de la submersion. Par contre, lorsque la grande majorité de ces personnes peuvent prétendre au statut de réfugié, l'équilibre du système de Dublin est remis en cause.

A des situations de crises anciennes (Afghanistan, Erythrée, Somalie, Soudan) se sont ajoutées depuis 2011 des crises dans des pays proches (Libye, Syrie, puis à nouveau Irak). Les mouvements de réfugiés vers l'UE que ces crises entraînent auraient pu être anticipés. Il semble qu'ils ne l'aient pas été, ou que les institutions européennes aient été incapables de trouver des réponses avant d'être confrontées aux faits. Et la politique mise en place est souvent contradictoire. En raison de l'instabilité en Libye, les passagers des bateaux interceptés en Méditerranée centrale sont amenés en Italie, mais les naufrages continuent faute d'une réelle sécurisation des traversées. La dissuasion par le naufrage est du reste clairement assumée notamment par les gouvernements français et britannique. La situation dans les Balkans tient à la fois de la course d'obstacles et du corridor humanitaire conduisant jusqu'en Allemagne. Chaque pays se donne les moyens de fermer sa frontière si l'Etat suivant ferme la sienne, mais affrète des bus ou des trains pour traverser son territoire. Des camps de transit se mettent en place. Mais la politique d'accès à l'Europe centrale n'étant pas assumée, les conditions de la traversée des Balkans restent extrêmement éprouvantes. L'Allemagne, qui affiche son accueil des réfugiés syriens, expulse aussi des milliers de demandeurs d'asile déboutés vers les Balkans occidentaux, en particulier le Kosovo.

Au-delà des barrières qui s'érigent aux frontières extérieures de l'UE, d'autres sont construites entre des Etats membres, Hongrie et Croatie, Slovaquie et Croatie. La France rétablit les contrôles à une frontière interne à l'espace Schengen, mais les menaces et fermetures symboliques se sont multipliées à la fin de l'été en Europe centrale, montrant la fragilité d'un des piliers de la construction européenne.

L'UE superpose au système de Dublin, dont certains Etats refusent l'abandon, celui des *hotspots*. Dans les principaux pays d'entrée, ces centres, dont la mise en place débute, enregistrent les personnes et font un premier tri entre "migrants économiques", qui doivent être expulsés, et réfugiés potentiels. Une partie des réfugiés doit être réinstallée dans d'autres pays européens selon un système de quotas. Les autres relèvent du système habituel régit par le règlement Dublin III. On a peu de visibilité encore sur la manière dont l'ensemble va fonctionner. Mais on passe d'un droit à l'asile à des quotas de réfugiés définis par les Etats.

C'est parce qu'elle révèle la fragilité politique de l'UE que l'arrivée d'un nombre important d'exilés peut être présentée comme une crise migratoire. Une solidarité entre les Etats et un bon fonctionnement des institutions auraient évité que cette arrivée prenne des allures de crise.

Philippe Wannesson

A VOIR A LIRE



Vérités et mensonges sur la SNCF

Il y a un an et demi, la réforme ferroviaire votée à l'Assemblée nationale, le 4 août 2014, avait été l'occasion d'une vaste campagne de manipulation de l'opinion publique, menée à la fois par le gouvernement de Manuel Valls, la direction de la SNCF et les médias réunis. C'est dans ce contexte que le cabinet Emergences et le comité d'établissement régional SNCF Nord-Pas-de-Calais ont proposé au réalisateur Gilles Balbastre de réaliser un film qui renverse ces logiques de communication. De cette rencontre est né le documentaire *Vérités et mensonges sur la SNCF* qui dénonce la dérégulation du rail et donne la parole à ceux qui luttent pour le maintien d'un service public ferroviaire. *Vérités et mensonges sur la SNCF*, qui donne la parole aux cheminots et nous montre la triste réalité d'un service public dévasté, constitue un véritable cri d'alarme en direction de la SNCF et de ses usagers.

Vérités et mensonges sur la SNCF est notamment disponible gratuitement en intégralité sur YouTube.

Gilles Balbastre est l'auteur de plusieurs documentaires dont notamment *Le chômage a une histoire* (2001), *Salariés sans frontières* (2012) et *Les Nouveaux chiens de garde* (2012). Il collabore également au *Monde Diplomatique* et au site de critique des médias Nada-info.

Hervé Thomas

Vérités et mensonges sur la SNCF

réalisation : Gilles Balbastre
septembre 2015, 52 min



C'est quoi ce travail ?

Après *Les Réquisitions de Marseille* ou *Cheminots*, cela fait plus de dix ans que les documentaristes Luc Joulé et Sébastien Jousse explorent le continent du travail. Cette fois, c'est dans l'usine PSA Peugeot-Citroën de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, qu'ils filment les ouvriers à leur poste et le compositeur Nicolas Frize, en résidence d'artiste, qui entreprend de composer une musique à partir du son des machines.

L'occasion de dresser le portrait d'ouvriers à partir de la frustration et de l'aliénation générées par leur travail. Des ouvriers qui produisent 800 000 pièces d'automobile par jour et un compositeur dont la création musicale s'invente au cœur des ateliers. Chacun à leur manière, ils disent leur travail en posant la question : alors, c'est quoi le travail ? Entre ceux qui fabriquent et celui qui crée, entre ceux dont le moindre geste est prescrit et l'artiste, quelles sont les différences ? Quelles sont les similitudes ? Quelle part de soi-même met-on dans son travail ? Un documentaire extraordinaire qui va au-delà d'une simple expérience et qui permet d'aborder de façon originale la question du rapport entre l'homme et le travail.

Hervé Thomas

C'est quoi ce travail ?

réalisation : Luc Joulé
et Sébastien Jousse
octobre 2015, 100 min



This Changes Everything

Comme pour *La stratégie du choc* (2004), *This Changes Everything* vient utilement illustrer le dernier livre éponyme de Naomi Klein, traduit en français par Tout peut changer et dont le sous-titre est "Capitalisme et changement climatique". Réalisé par Avi Lewis, à qui nous devons aussi *The Take*, le film, avec ses propos appuyés et ses images percutantes, veut sensibiliser le plus grand nombre à l'urgence vitale de s'emparer de la question climatique face à l'inertie complice des dirigeants de la planète. Traversant les continents, Naomi Klein dresse une série de portraits individuels ou collectifs de citoyens qui s'engagent face aux prédictions environnementales dont ils sont victimes, les sables bitumineux du Canada, le gaz de houille du Montana, projets d'extraction en Grèce et en Inde, pollution atmosphérique dans les métropoles chinoises. Par leurs actes de résistance, ils posent les jalons d'un nouveau modèle économique et social. Mais Naomi Klein va aussi plus loin en nous convainquant que la crise climatique est une occasion historique de transformer notre système économique défaillant en quelque chose de radicalement mieux.

Programmé en sortie nationale lors du festival *Images mouvementées*, le festival des comités locaux parisiens d'Attac, le film a remporté un franc succès.

Bertrand Abhervé avec la complicité de Sylvie Agard et Alain Geneste

This Changes Everything (Ça change tout)

réalisation : Avi Lewis
USA-Canada, 2015, 90 min



Les courtiers du capitalisme

L'Union européenne apparaît de plus en plus comme un bloc monolithique au service des lobbies, de la finance et des multinationales. L'épisode grec de cet été y a contribué. Mais les grandes catégories cachent parfois plus qu'elles ne montrent : que sait-on, au juste, du fonctionnement réel, quotidien, de la grande machine bruxelloise ? Au lecteur soucieux de mieux comprendre ses rouages, Sylvain Laurens propose d'interroger les liens permanents, presque organiques, entre l'administration bruxelloise et les organisations patronales européennes.

Il revient tout d'abord sur le rôle crucial que jouent ces dernières dans la construction européenne, en regroupant les milieux d'affaires dans un format européen et en apportant à la Commission une légitimité et des ressources (notamment statistiques). L'auteur s'attache ensuite à "ouvrir la boîte noire" des lobbies, en étudiant les pratiques de leurs salariés qui font l'interface entre milieux d'affaires nationaux et institutions. Il met ainsi en évidence l'imbrication structurelle entre le monde des lobbyistes, ces "courtiers du capitalisme", et celui de la Commission. Du grain à moudre pour une critique radicale des institutions européennes.

Frédéric Lemaire

Les courtiers du capitalisme.
Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles
Sylvain Laurens
Ed. Agone, août 2015



Un autre monde est possible

Sans même nous en apercevoir, nous sommes devenus cyniques au sens où l'entendait Oscar Wilde : nous savons tout du prix des choses mais rien de leur valeur. Ainsi débute cet ouvrage de Yanis Varoufakis, l'ex-ministre des finances du gouvernement Tsípras qui prend ici prétexte d'un dialogue entre un père et une fille à partir de sa propre culture et de références telles que les réseaux sociaux ou les jeux vidéo, pour lui montrer à quel point l'économie est ancrée dans notre quotidien, et comment nous en sommes peu à peu arrivés là depuis l'émergence de la révolution industrielle.

Avec des exemples empruntés à *Star Trek* ou à la tragédie grecque, sont décryptées des notions telles que la dette, la monnaie, ou l'équilibre budgétaire, nous démontrant ainsi que l'économie est trop importante pour être laissée aux seuls experts.

Yanis Varoufakis, dont la directrice du Fonds monétaire international asse-nait, avec tout le mépris des puissants envers leurs valets, qu'elle voulait "un dialogue avec des adultes". Un livre pour rappeler que plus que jamais : "nous sommes les 99 % !".

Hervé Thomas

Un autre monde est possible, pour que ma fille croie encore à l'économie

Yanis Varoufakis
Ed. Flammarion, septembre 2015




Zéro fossile

Quel est le point commun entre la fondation de l'acteur Leonardo DiCaprio, l'Université de Glasgow, la ville de San Francisco, le quotidien britannique *The Guardian* ou encore la Fondation Rockefeller Brothers ? Ces institutions ont décidé de mettre un terme à leurs investissements dans le secteur des combustibles fossiles. Elles rejoignent ainsi le mouvement pour le désinvestissement, aux côtés de quatre cents autres acteurs ayant renoncé à soutenir les projets les plus néfastes pour le climat.

Lancée en 2012, cette campagne repose sur une idée simple : si nous voulons maintenir le réchauffement global sous la barre des 2°C, nous devons laisser 80 % des combustibles fossiles dans le sous-sol. Pour cela, il faut donc sensibiliser, sinon contraindre, les investisseurs et les inciter à rediriger leurs capitaux vers des solutions durables pour soutenir la transition vers un futur 100 % renouvelable : le désinvestissement est une nécessité climatique, un impératif éthique, un choix financier raisonnable et une revendication démocratique. Nicolas Haeringer présente les principaux arguments en faveur du désinvestissement et montre quels sont les outils à développer pour porter cet engagement auprès des décideurs français.

Zéro fossile : Désinvestir du charbon, du gaz et du pétrole pour sauver le climat

Nicolas Haeringer
Ed. Les petits matins,
novembre 2015



**“Celui qui combat
peut perdre,
mais celui
qui ne combat pas
a déjà perdu.”**

Bertolt Brecht

numéro 104 janvier 2016